



JANVIER 2021 - N° 34

## Sommaire

### Visite de Franck Riester à Singapour et Jakarta

*Le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, Franck Riester, s'est rendu à Singapour puis à Jakarta du 12 au 16 décembre 2020.*

### L'accord économique régional RCEP, un atout pour l'ASEAN

*Après 8 ans de négociations, la signature du RCEP illustre la capacité des pays de l'ASEAN à concrétiser un agenda commercial ambitieux, malgré la pandémie de Covid-19 et les tensions commerciales.*

### Retour sur le Switch Fintech Festival

*Le Switch Fintech Festival était organisé du 7 au 11 décembre 2020, avec une forte participation française.*

### Le Cambodge extrait ses premiers barils de pétrole

*Bien que modeste, l'extraction des eaux cambodgiennes des premiers barils de pétrole est un évènement attendu et peut être une étape vers d'autres développements dans les hydrocarbures.*

### Le rôle de la fintech dans l'avenir de l'économie indonésienne

*Enjeu majeur pour l'Indonésie, les entreprises de technologie financière vont jouer un rôle essentiel dans le futur et peuvent permettre à cette dernière de combler les retards dans différents domaines de son économie.*

### L'aide publique au développement au Vietnam

*Depuis son accession au statut de pays à revenu intermédiaire, le Vietnam voit les flux d'APD se réduire. La réussite du Vietnam dépendra en partie de sa capacité à mobiliser de nouveaux financements.*

### Abandon du projet de Ligne à Grande Vitesse entre Kuala Lumpur et Singapour

*Le 1er janvier, les premiers ministres de Malaisie et de Singapour ont conjointement annoncé la suppression du projet de LGV entre Kuala Lumpur et Singapour.*

### L'industrie de la confection en Birmanie, un moteur de développement économique et social encore fragile

*Le secteur birman de la confection a pris une part considérable des exportations du pays et a permis à la Birmanie de diversifier ses exportations.*

### Annexes statistiques

## La visite de Franck Riester à Singapour et en Indonésie

### Des entretiens officiels qui ont permis de faire le point sur la gestion de la pandémie et de soutenir les acteurs de l'internationalisation de l'économie française

Le ministre a eu l'occasion de rencontrer plusieurs membres des gouvernements des deux pays ainsi que le Secrétaire général de l'ASEAN, quelques semaines après l'accession de la France au statut de partenaire de développement de l'ASEAN. Au cours de ces entretiens, pendant lesquels il était accompagné par François Corbin, représentant spécial pour la diplomatie économique dans l'ASEAN, plusieurs sujets d'importance ont été abordés : i) les perspectives d'intensification des échanges commerciaux entre la France et Singapour et la France et l'Indonésie, ii) la contribution des investissements français en ASEAN ainsi que les opportunités d'investissements en France, iii) les nouveaux projets de coopération entre l'ASEAN et la France, iv) les synergies possibles dans les secteurs d'avenir tels que l'économie numérique, la filière hydrogène, la finance, le développement durable, l'aéronautique, les transports urbains, les biotechnologies et la recherche en matière de santé, v) les réponses communes à promouvoir face aux enjeux globaux liés aux conséquences de la pandémie du COVID-19.

A Singapour, le ministre a assisté à la signature du *Memorandum of Understanding* entre l'Agence nationale de sécurité sanitaire et la *Singapore Food Agency* pour renforcer la coopération technique en matière de sécurité alimentaire. Après un entretien avec Alan Chan, Président de l'Autorité des transports urbains (LTA), le ministre a participé à la cérémonie de signature d'un accord entre la société singapourienne SBS TRANSIT, filiale de COMFORT DELGRO, et RATP-Dev en vue de candidater conjointement pour l'exploitation de nouvelles lignes de métro de Singapour et du Grand Paris Express. Il s'est entretenu avec plusieurs membres du gouvernement singapourien, parmi lesquels le ministre du Commerce et de l'Industrie, Chan Chun Sing.

A Jakarta, Franck Riester a pu rencontrer quatre de ses homologues : Agus Suparmanto, ministre du Commerce, Mahendra Siregar, vice-ministre des Affaires étrangères, chargé de la Diplomatie économique, Luhut Pandjaitan, ministre coordinateur des Affaires maritimes et de l'Investissement, fréquemment considéré comme le numéro deux du gouvernement, et Johnny Plate, ministre des Communications et des Technologies de l'information.

### Des séquences attractivité renforcées par les témoignages de satisfaction des investisseurs locaux en France

Lors de sa visite, le ministre a présenté aux principaux groupements industriels et investisseurs indonésiens et singapouriens les opportunités concrètes d'investissement en France.

A Singapour, il s'est entretenu avec Dilhan Pillay Sandrasegara, CEO de Temasek International, le 2ème fonds souverain singapourien, ainsi que trois dirigeants de grands groupes singapouriens : ST Engineering, Keppel Corporation et Capitaland International.

En Indonésie, le ministre a pu mettre en avant le potentiel français, illustré par le dynamisme des montants des IDE indonésiens en France (724 M EUR en moyenne de 2016 à 2019) et évoqué les dispositifs fiscaux de renforcement de

l'attractivité. Il a loué le dynamisme de l'écosystème d'innovation et de startups français et a également visité un site de production, qui fabrique des poutres métalliques pour ouvrages d'art dans le cadre d'une coopération entre l'entreprise publique indonésienne Wika et l'ETI française Matière.

### Des échanges essentiels avec les communautés d'affaires françaises dans le contexte sanitaire actuel

Avec les représentants des communautés d'affaires françaises à Singapour et à Jakarta, les échanges ont porté sur le volet export du plan « France Relance » (250 M EUR sur les 100 Mds EUR engagés) et sur la manière dont les acteurs économiques français de la zone traversent la crise sanitaire actuelle. Le ministre a notamment mentionné le renforcement des moyens de l'assurance-prospection, en particulier au profit des PME et ETI qui se lancent à l'export, le chèque-relance export, le chèque relance VIE, le doublement de l'enveloppe des FASEP afin de soutenir davantage les exportateurs qui se positionnent sur les projets d'infrastructures dans les pays émergents et de permettre le financement d'études pour des infrastructures et des démonstrateurs pour des technologies innovantes, notamment en matière de transition numérique.

A Singapour, les échanges avec une quinzaine de représentants de la communauté d'affaires ont plus particulièrement porté sur le potentiel de la cité-état dans le domaine de la numérisation et du développement durable (smart cities, économie circulaire, urban farming). Un travail de sensibilisation des entreprises candidates à l'export en ASEAN devrait être mis en place, en lien avec la Team France Export et la FCCS, afin de faire davantage connaître les opportunités que représentent les marchés de l'ASEAN et Singapour auprès des entreprises françaises et notamment des startups et des régions françaises.

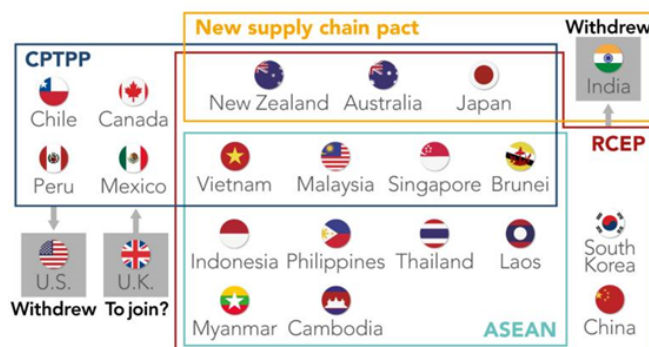
En Indonésie, le ministre a échangé avec les représentants des conseillers du commerce extérieur, le FREGI (French Renewable Energy Group for Indonesia), le correspondant du MEDEF international, de la chambre de commerce et d'industrie franco-indonésienne et de filiales de grands groupes et des PME ayant créé leur filiale en Indonésie : AXA, Mazars, ERAMET, CLS Argos, EDF, Accor Hotels, CACIB, Louis Dreyfus Armateurs, Alodokter et Prova S.A. Par ailleurs, le ministre a tenu à rencontrer les entreprises françaises qui avaient été touchées le plus durement par le boycottage des produits français en Indonésie, notamment Danone et L'Oréal. L'appui apporté aux entreprises françaises implantées localement a été au cœur des échanges. Enfin, Franck Riester a rencontré les élus des français de l'étranger et a adressé un message vidéo-enregistré à destination de la communauté française. A l'issue de sa visite à Jakarta, il s'est envolé pour Séoul où il a clôturé sa tournée asiatique par un déplacement en Corée du Sud.

## L'accord économique régional RCEP, un atout pour l'ASEAN

Après 8 ans de négociations, le 37<sup>ème</sup> Sommet de l'ASEAN a permis la signature du Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP) liant les 10 pays membres de l'organisation à 5 de ses principaux partenaires dans la zone indopacifique : Chine, Corée du Sud, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande. Les gains économiques à attendre à court terme sont relativement limités dans la mesure où l'ASEAN est déjà partie à des accords de libre-échange (ALE) bilatéraux (ASEAN+1) et/ou plurilatéraux avec les autres signataires. Cet accord illustre néanmoins la capacité des Etats d'Asie du Sud-Est à concrétiser un agenda commercial ambitieux dans le contexte des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis et malgré l'impact de la pandémie de Covid-19. Il consacre également l'influence croissante de la Chine dans la zone indopacifique et assoit le rôle de pivot que souhaite jouer l'Asie du Sud-Est dans le rééquilibrage des chaînes de valeur régionales.

**Signé le 15 novembre en clôture du 37ème Sommet de l'ASEAN, le RCEP instaure la zone de libre-échange la plus importante au monde en termes de couverture démographique (30% de la population mondiale) avec 2,2 milliards de consommateurs pour 30% du PIB mondial et 28% du commerce mondial.** La signature de cet accord fait suite à plus de 30 cycles de négociations, lancés en novembre 2012. Le RCEP concerne 15 pays : dix Etats de l'ASEAN – Indonésie, Thaïlande, Singapour, Malaisie, Philippines, Vietnam, Birmanie, Cambodge, Laos et Brunei – et la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'accord entrera en vigueur après la ratification d'au moins 6 membres de l'ASEAN et de 3 autres pays signataires de l'accord. A l'exception des relations Chine-Japon et Japon-Corée du Sud, tous les pays signataires du RCEP étaient déjà liés entre eux par des accords commerciaux bi et/ou plurilatéraux. Sans le retrait des négociations des Etats-Unis puis de l'Inde, sa portée aurait été encore plus forte, sachant que les dispositions finales (chapitre 20) laissent la porte ouverte à un retour de l'Inde, qui conserve le statut de pays négociateur et la possibilité de rejoindre l'accord de manière accélérée.

### Frameworks of major Asia-Pacific trade deals



Source: Compiled by Nikkei Asia

**Sur le plan commercial, l'accord est perçu comme moins ambitieux que le Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP)** – dont seuls le Vietnam, la Malaisie, Singapour et Brunei sont signataires au sein de l'ASEAN – et conduira à terme à une élimination des droits de douanes pour 90% des biens (contre près de 100% dans le CPTPP). Le RCEP renforce néanmoins les accords préexistants entre pays de la zone même s'il n'est pas présenté comme particulièrement ambitieux dans le domaine agricole, la plupart des parties prenantes souhaitant protéger leurs marchés respectifs. Il ne comporte pas de chapitre consacré au développement durable, à la protection des travailleurs ou la préservation de l'environnement, ni au traitement des entreprises d'Etat, comme c'est le cas du CPTPP. Sur le chapitre numérique, les effets du RCEP semblent

relativement limités en l'absence de règles communes sur les transferts de données, contrairement aux Digital Economy Agreements (DEA) signés cette année par Singapour avec deux autres membres du RCEP (Australie et Nouvelle-Zélande, négociations en cours avec Corée du Sud et Japon). L'accord contient en revanche des chapitres consacrés aux marchés publics et à la concurrence. L'inclusion d'un chapitre sur la propriété intellectuelle et les règles d'origine pourrait constituer un progrès réel dans la mesure où elle contribuerait à uniformiser des procédures hétéroclites dans le contexte, antérieur à l'entrée en vigueur du RCEP, de la superposition des dispositions contenues dans les accords bi et plurilatéraux au sein de la région.

**Le Japon et la Corée du Sud sont présentés comme les principaux bénéficiaires de l'accord sur le plan macroéconomique, tandis que les gains économiques directs pour les pays de l'ASEAN seraient plus limités, mais pas inexistant.** D'après les estimations du Peterson Institute<sup>1</sup>, la mise en œuvre du RCEP contribuerait à accroître les échanges mondiaux de 1,4% d'ici à 2030 et serait à l'origine d'un surplus de richesses de 209 Mds USD par an au niveau mondial en cas de statu quo dans les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine ou de 186 Mds USD si ces tensions disparaissaient. Le Japon et la Corée du Sud en seraient les premiers bénéficiaires en termes d'effets macroéconomiques, selon le scénario de statu quo Chine-US. L'Asie du Sud-Est afficherait un gain (19 Mds USD par an) inférieur à celui de l'Asie du Nord-Est (Chine, Japon, Corée du Sud) car les pays de l'ASEAN disposent déjà d'accords de libre-échange avec la majorité des partenaires du RCEP, soit dans un cadre bilatéral soit en tant que membre de l'ASEAN ; sachant qu'au total 7 des 11 signataires du CPTPP sont parties au RCEP. L'accord n'entraîne donc pas de nouvelles réductions substantielles des droits de douanes pour les pays de l'ASEAN, mais il harmonise les taux et les normes, et contribue à renforcer le degré d'intégration commerciale de la région. Parmi les pays de l'ASEAN, les principaux bénéficiaires de l'accord seraient la Malaisie, les Philippines, Brunei, la Thaïlande et le Vietnam, avec un effet plus faible pour l'Indonésie et quasi nul pour Singapour. A plus court terme, l'effet d'accélération sur la reprise économique de la zone prête à l'accord devrait rester relativement modeste.

**Les bénéfices de l'accord pour l'ASEAN pourraient se traduire par une attractivité renforcée en matière d'investissements étrangers, notamment en provenance d'Asie du Nord, et favoriser la montée en puissance de l'Asie du Sud-Est dans les chaînes de valeur régionales.** Les relocalisations attendues dans la zone en conséquence des tensions entre la Chine et les Etats-Unis tardent pour l'heure à se manifester en dehors de quelques opérations spécifiques. Sur ce point, la signature du RCEP et les gages d'intégration économique régionale qu'il apporte peuvent constituer un accélérateur d'IDE en Asie du Sud-Est. La région bénéficie d'ores et déjà d'un recentrage des investissements chinois, mais aussi d'une accélération des investissements des autres pays d'Asie du Nord, notamment depuis la Corée du Sud et Taiwan alors que la Chine, le Japon et la Corée du Sud sont respectivement 1er, 3ème et 4ème investisseurs en ASEAN sur la période 2015-2019. L'accord pourrait également améliorer l'accès aux fonds labellisés BRI, en facilitant l'accès au marché dans les secteurs des transports, de l'énergie et des liaisons de communication.

1. "East Asia decouples from the United States: Trade war, COVID-19, and East Asia's new trade blocs", Peter A. Petri and Michael G. Plummer, PIEE Working Paper 20-9, June 2020

Contact : [romain.saudrais@dgtresor.gouv.fr](mailto:romain.saudrais@dgtresor.gouv.fr)  
[leonore.marteville@dgtresor.gouv.fr](mailto:leonore.marteville@dgtresor.gouv.fr)

## Retour sur le SWITCH Fintech Festival - 7 au 11 décembre

Organisé conjointement par l'Autorité monétaire de Singapour (MAS) et Entreprise Singapour (ESG), l'événement combiné de la Singapore Week of Innovation and TeCHnology (SWITCH) et du Festival Fintech (SFF) aurait attiré 3,5 millions de vues entre le 7 et le 11 décembre 2020. Cette année, le festival SFF proposait une version quasi-entièrement digitale. En effet, en raison de la situation COVID-19, les organisateurs ont misé sur un nouveau concept : une plateforme digitale globale complétée dans chaque grand pays Tech par une étape locale, diffusée en direct sur la plateforme. La France a fait partie des premiers pays ayant manifesté un intérêt pour ce partenariat.

**La forte présence des startups tricolores à Singapour explique la participation majeure de la France à ce rendez-vous incontournable de la Fintech en Asie**

**Malgré une population bien inférieure en nombre et un territoire limité en surface par rapport à ses voisins, Singapour est devenu un hub numérique incontournable dans la région.** La cité-Etat est le premier réservoir de startups de la zone APAC avec 4 300 startups. Elle compte donc à elle seule près de la moitié des startups de l'ASEAN et possède une des deux « décacornes »<sup>2</sup> de la région avec Grab. Sans surprise, l'écosystème Tech français est très dynamique à Singapour avec 1 000 entreprises et plus de 300 entrepreneurs. Fait significatif, près de la moitié des Next40<sup>3</sup> ont choisi Singapour pour rayonner dans la zone.

**La participation française au SWITCH Fintech Festival était hybride cette année, alliant présentiel et virtuel**

**Trois piliers complémentaires constituaient la présence française cette année :**

- Un Pavillon France virtuel, sur la plateforme singapourienne, « Choose-France x La French Tech », pour accueillir les délégations de startups françaises ;
- Des conférences animées par des experts de la French Tech ASEAN (Le French Tech Next40/120, entrepreneurs français de l'étranger, directeurs de l'innovation de grandes entreprises) sur différents sujets porteurs en Asie tels que la Fintech, l'IA, l'industrie de la musique etc
- Un événement en présentiel à Paris au Palais Brongniart le 8 décembre, « Choose France for Fintech, in partnership with Singapore Fintech Festival ». Ce rassemblement, comptant parmi ses invités des pointures de la Tech française, était diffusé en direct sur la plateforme globale singapourienne du SWITCH Fintech festival.

**La programmation était centrée sur la résilience de l'écosystème Tech français & sur l'importance que revêt l'Asie pour faire des pépites françaises des leaders mondiaux**

**Au programme du temps fort du 8 décembre au Palais Brongniart, deux panels :**

**1. « Meet the French Tech Sponsors » avec des interventions de haut niveau :**

- François VILLEROY DE GALHAU, Gouverneur de la Banque de France
- Cédric O, Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques

- Arnaud CAUDOUX, vice-président de Bpifrance
- Arnaud DE BRESSON, Directeur général de Paris Europlace

Pendant ce premier temps fort, les intervenants ont notamment évoqué i) la réglementation numérique en matière de cybersécurité / protection des données / antitrust, ii) l'évolution des paiements numériques, y compris les initiatives européennes en la matière ; iii) l'intérêt de La French Tech pour l'Asie et particulièrement pour Singapour, iv) la résilience du secteur de la Tech en France, ainsi que de v) l'attractivité de la France dans le contexte du Brexit.

**2. « Spotlight on 5 of the most promising French Fintechs »**

Ce second temps fort de la matinée a débuté par un fireside chat entre Kat BORLONGAN, Directrice de la French Tech, et Matthieu HESLOUIN, Chief Digital Officer, Bpifrance, l'occasion pour ces deux grands pontes du numérique français de (re)expliquer ce qu'est le mouvement de la French Tech, le programme phare du French Tech Next40/120 et de mettre l'accent sur le succès du « French Tech Visa », qui a inspiré le très récent « Tech.pass » singapourien. Ce fireside chat a ensuite ouvert la marche à un panel composé des 5 Fintechs du programme d'excellence « French Tech Next40/120 », dans une délégation spéciale financée et modérée par Bpifrance, composée de :

- Geoffroy GUIGOU, Directeur général de Younited credit
- Amandine DOAT, Responsable des affaires réglementaires chez Ledger
- Annie Hurley, Chief Marketing Officer de Saagie
- Miroslav PETROV, Responsable de l'innovation chez Fortia financial solutions
- Hugo RENAUDIN, Directeur général de LGO

**Une cinquantaine d'invités étaient présents, mélangeant des officiels singapouriens, des journalistes et des startups françaises s'intéressant de près à l'Asie**

**Des officiels singapouriens se sont déplacés au Palais Brongniart, pour assister à l'étape parisienne du festival singapourien.** Parmi eux, l'Ambassadeur de Singapour en France, Zainal Arif MANTAHA, et des représentants de l'Economic Development Board (EDB) de Singapour. Côté France, des représentants de la Mission French Tech, de Bpifrance, de la Direction Générale du Trésor ainsi que de Business France sont venus pour l'occasion. Intéressés par ce format inédit, des journalistes ont assuré la couverture médiatique de l'événement. Enfin, une dizaine de startups faisant partie des délégations françaises participants au SWITCH Fintech festival 2019, ont également été conviées.

2. Startup évaluée à plus de 10 Mds USD.

3. Le Next40 offre un accompagnement conçu pour les scale-ups françaises en capacité de devenir des leaders technologiques de rang mondial. 40 startups françaises sont sélectionnées chaque année pour faire partie du programme.

## Extraction des premiers barils de pétrole au Cambodge

L'extraction des premiers barils de pétrole des eaux cambodgiennes est un évènement attendu de longue date, et peut-être une étape vers d'autres développements dans les hydrocarbures. La production restera cependant modeste dans les années à venir et ne changera pas le profil de l'économie cambodgienne.

### Un évènement attendu de longue date

**Après presque 20 ans de tractations, le Cambodge est enfin devenu un pays producteur de pétrole.**

Les premiers barils ont en effet été extraits le 29 décembre 2020 par l'entreprise singapourienne KrisEnergy, à deux jours de la date limite fixée par le gouvernement cambodgien ; cette date avait été reportée en juin dernier à cause de la pandémie de Covid-19, alors que ce projet avait déjà connu de nombreux retards. Ces barils s'écoulent du premier puits du champ pétrolier « Apsara », situé dans le « bloc A » du golfe du Cambodge, à 160 km au large du port de Sihanoukville.



**Le Cambodge a en effet pris du retard dans l'exploitation pétrolière**, alors que ses voisins thaïlandais et malaisien exploitent les ressources en hydrocarbures du Golfe de Thaïlande depuis les années 1980. Il est vrai que 4 des 10 « blocs » offshore définis par le Cambodge concernent une zone contestée avec la Thaïlande. Le Cambodge avait signé en 2002 un premier accord pétrolier (dans une zone non contestée) sur le bloc A avec un consortium mené par l'américain Chevron et comprenant le coréen LG Caltex, le japonais Moeco et KrisEnergy. Malgré la découverte de pétrole en 2005, les autorités cambodgiennes et Chevron n'avaient finalement pas réussi à se mettre d'accord sur le partage des revenus. En conséquence, Chevron, LG Caltex et Moeco avaient fini par se retirer en 2014 et 2016 respectivement. Malgré le faible niveau du cours du baril à l'époque, la société singapourienne KrisEnergy a repris le projet après avoir racheté la participation de Chevron. En 2017, le Cambodge a donc signé un accord avec cette entreprise pour développer une parcelle de 3 083 km<sup>2</sup> connue sous le nom de « bloc A » (Apsara en est le champ le plus prometteur). KrisEnergy en détient 95% des parts, le reste appartenant à l'Etat cambodgien.

**Les autorités cambodgiennes avaient l'an dernier mis la pression sur KrisEnergy**, en proie à des

difficultés financières et qui a dû céder des actifs afin de restructurer une dette de près de 500 MUSD. Elles ont finalement eu gain de cause, la production ayant débuté le 29 décembre. Le Premier ministre a donc annoncé lui-même la nouvelle, en saluant l'extraction comme une "bénédiction" pour le royaume.

**La production attendue restera modeste et ne devrait pas métamorphoser l'économie cambodgienne**

**La compagnie prévoit un développement phasé avec, si tout va bien, une production de 7 500 barils/jour (environ 120 MUSD de CA/an) en rythme de croisière**, lorsque les 5 puits du champ Apsara seront mis en service. Ce chiffre est certes très modeste comparé à la production de ses voisins. **Sur la durée de l'exploitation prévue du champ Apsara et à l'échelle du Cambodge, les recettes pour l'Etat pourraient cependant être significatives**: le gouvernement les estimait en 2017 à 500 MUSD en redevances et taxes sur une dizaine d'années. Le Premier ministre a annoncé que les recettes budgétaires issues du pétrole seraient allouées en priorité à la santé et à l'éducation, ce qui a été salué par plusieurs ONG.

### Enjeux et perspectives

Évènement symbolique pour le Cambodge, **l'extraction des premiers barils peut constituer une étape dans le développement des secteurs pétrolier, gazier et énergétique du pays**. Si la production est sur la durée conforme aux attentes, elle pourrait ainsi attirer d'autres investissements dans l'exploration-production, notamment de la part des *majors* du secteur, aujourd'hui très prudentes. Après un processus de rédaction de plus de 20 ans, une nouvelle loi sur les ressources pétrolières, plus incitative que la précédente, a en effet été votée en 2019. **Ces développements seraient facilités par la résolution du différend portant sur la zone maritime contestée avec la Thaïlande**, dont les négociations ont été plusieurs fois interrompues.

**Le Cambodge ne sera cependant pas en mesure, pour plusieurs années encore, de réduire sa dépendance croissante aux produits raffinés** (plus de 2,5 Mt en 2019). Le projet de raffinerie pour lequel une licence a été accordée en 2012 à une JV sino-cambodgienne est en effet toujours au point mort pour le moment. La totalité du pétrole extrait du bloc A sera donc, au moins pour les prochaines années, vendue sur les marchés.

## Le rôle de la fintech dans l'avenir de l'économie indonésienne

*La valeur des transactions en ligne s'élève actuellement à 27 Mds USD en Indonésie et devrait atteindre 173 Mds USD d'ici 2030. Les entreprises de technologie financière (fintech) vont jouer un rôle essentiel dans l'économie du futur indonésienne en fournissant des transactions faciles et à faible coût, permettant de répondre rapidement aux demandes des consommateurs. Elles constituent également un enjeu de développement pour l'Indonésie car elles permettent de combler les retards que le pays accuse dans différents domaines (perception de l'impôt, accessibilité des crédits, garanties, etc.). La fintech permet aussi de stimuler la concurrence dans le pays et de changer le paysage industriel en passant à l'ère de l'industrie 4.0. Dans le contexte actuel de la COVID-19, son essor s'accélère en facilitant les transactions.*

### Le paysage de la fintech en Indonésie

**La fintech consiste à innover et à apporter des solutions aux prêts bancaires et aux marchés financiers.** Selon l'AFPI, l'association regroupant les établissements financiers soutenant ce secteur, la fintech regroupe l'ensemble des produits et entreprises qui utilisent des technologies numériques nouvellement développées dans les secteurs des services bancaires et financiers. Pour son président Adrian Gunadi, l'impact de la fintech sur l'ensemble de l'économie indonésienne n'en est qu'à ses débuts. L'Autorité des services financiers (OJK) dénombrait 364 entreprises fintech en Indonésie en avril 2020, représentant des modèles économiques variés tels que les prêts entre particuliers (P2P), la fourniture de paiements, les plateformes d'innovation financière numérique et les outils de gestion du patrimoine.

**La fintech a créé une révolution numérique dans le secteur de la finance.** L'innovation technologique a permis d'augmenter la vitesse et la transparence des transactions financières, de réduire les coûts et de fournir un accès aux marchés financièrement mal desservis. Elle entraîne des changements fondamentaux dans le secteur des services financiers, qui se reflètent dans les activités de paiement, de financement, d'investissement et de planification financière. Le développement de cette technologie a également donné naissance à de nouveaux modèles économiques dans le secteur financier avec une augmentation des start-ups et des entreprises technologiques fournissant des services financiers. Avec sa population en croissance rapide de clients numériques (+15% en 2020, soit 137 M de consommateurs numériques), l'Indonésie est sur le point de devenir l'un des plus grands marchés de l'économie numérique d'Asie.

**Il est nécessaire de développer en permanence l'écosystème de l'innovation financière afin de garantir de solides cadres de protection et de surveillance des consommateurs financiers.** L'OJK a récemment publié son plan d'action pour l'innovation

en matière de finance numérique 2020-2024 qui se concentre sur le développement d'un écosystème financier numérique pour créer un secteur des services financiers compétitif, résilient au changement et adapté à l'avenir. Le cadre réglementaire au cœur du plan d'action vise à suivre le rythme de l'évolution technologique, atténuer les risques liés à la technologie, protéger les intérêts des consommateurs et promouvoir la concurrence.

### L'impact de la pandémie sur la fintech

**La fintech joue un rôle important dans les réponses apportées à la pandémie.** Selon Adrian Gunadi (AFPI), la numérisation de l'économie en période de pandémie met en lumière le rôle central de la fintech. Afin de lutter contre la propagation de la COVID-19, le gouvernement s'oriente vers une économie sans contact. Il affirme que la fintech va prendre une place de plus en plus importante au regard de ce contexte sanitaire.

**Les entreprises de fintech coopèrent avec les banques et d'autres entreprises pour participer à la mise en œuvre des programmes d'aides gouvernementaux, notamment en aidant à décaisser les programmes de secours du gouvernement contre la COVID-19.** Le fournisseur de prêts P2P Investree a reçu une allocation de la banque publique Mandiri ce mois-ci pour verser des fonds de relance économique nationale à plusieurs petites entreprises clientes. La société de portefeuilles électroniques OVO, qui enregistre 150 millions de téléchargements depuis son application mobile, travaille avec la compagnie d'électricité publique PLN pour verser la subvention électrique du gouvernement à plus de 100 000 familles. La société soutient la directive de la banque centrale indonésienne visant à augmenter les transactions sans numéraire pour empêcher la transmission du COVID-19 par l'échange de monnaie fiduciaire. Natasha Ardiani, vice-présidente des services de prêt de la société OVO, remarque que l'épidémie de COVID-19 a créé la nécessité de l'adoption numérique des services de paiement.

En décembre 2020, le ministre coordinateur des affaires économiques a indiqué élaborer une stratégie économique numérique nationale unique pour aider le pays à faire face aux défis du progrès technologique pour soutenir la création de conditions de concurrence équitables, l'autonomisation des PME et le développement de ressources humaines dotées de compétences numériques. Les discussions sur la stratégie devraient commencer cette année et impliquer les parties prenantes concernées, dont la fintech.

## L'Aide Publique au Développement au Vietnam

L'aide publique au développement (APD) joue un rôle essentiel dans l'économie du Vietnam. La forte croissance économique rend les besoins de financement importants, notamment dans le domaine des infrastructures. Depuis son accession au statut de pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), le Vietnam voit les flux concessionnels diminuer et le rôle des bailleurs internationaux se réduire. La réussite de la transition économique du Vietnam dépendra largement de sa capacité à concilier la diminution structurelle des ressources d'aide au développement avec ses besoins de financements, et donc à mobiliser de nouvelles ressources financières.

### Le Vietnam demeure un bénéficiaire important de l'aide publique au développement

**Le Vietnam reçoit plus d'un quart de l'APD allouée à l'ASEAN, malgré une tendance orientée à la baisse. Le pays a reçu 2,8 Mds USD d'APD brute en 2018 (778 M d'APD nette)**, ce qui le place au 13ème rang des pays recevant le plus d'APD au monde et au 2ème rang en ASEAN derrière l'Indonésie. Les versements bruts d'APD ont diminué de 22% par rapport à 2017. En comparant le ratio APD nette/RNB, qui exprime le degré de dépendance à l'aide d'un pays bénéficiaire, on constate que le Vietnam (0,7%) se situe derrière le Cambodge (3,4%), le Laos (3,3%) et la Birmanie (2,4%), mais largement devant l'Indonésie (0,1%) et la Thaïlande, qui sont les économies les plus développées parmi les récipiendaires de l'APD en ASEAN. La dépendance du Vietnam à l'APD s'est néanmoins réduite : sur la dernière décennie, le ratio APD/RNB est passé de 3,6% en 2009 à 0,71% en 2018.

**Le Japon est le premier bailleur bilatéral du Vietnam en 2018, avec 674 M USD versés, soit (24,1%) de l'APD brute reçue.** La France est le 5ème pourvoyeur bilatéral d'APD du Vietnam en 2018, et le 2ème bailleur européen avec 119 M USD (4,2%), derrière l'Allemagne (220 M USD, 8%). En ce qui concerne les bailleurs multilatéraux, la Banque mondiale est le premier bailleur du Vietnam en 2018, avec 734 M USD versés, soit 26% de l'APD brute reçue. Suivent, la Banque asiatique de développement (363 M USD, 13%), et la Commission Européenne (84 M USD).

**En 2017-2018, les projets d'infrastructures concentrent 75% des versements bruts totaux d'APD reçus par le Vietnam.** Le secteur des infrastructures économiques représente 37% de l'aide totale reçue. Les infrastructures sociales (éducation, santé, assainissement) captent un montant équivalent avec 36% des versements. Alors que les infrastructures économiques recevaient environ 50% de l'APD en 2015, la part allouée à ce secteur a sensiblement diminué depuis cette date.

### Un contexte financier et réglementaire de plus en plus contraignant devrait amener le Vietnam à diversifier les sources de financement de son développement

**Le Vietnam est entré depuis 2010 dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI)** selon la classification de la Banque mondiale. Ce statut implique une baisse structurelle des montants d'APD sur le long-terme. Même si les montants

d'APD perçus par le Vietnam restent relativement importants, ceux-ci accusent une nette diminution depuis 2015. Alors que les versements d'aide avaient atteint 4,95 Mds USD en 2014, ce montant est passé à 2,8 Mds USD en 2018. Cette tendance à la baisse devrait se confirmer dans les années à venir avec le changement progressif de politique des bailleurs multilatéraux comme la Banque Mondiale et la Banque Asiatique de développement.

**Dans ce contexte, l'offre concessionnelle des bailleurs bilatéraux, dont celle de l'AFD, devrait demeurer compétitive sur le moyen-terme.** L'offre financière souveraine de l'AFD a été qualifiée d'APD en 2018 selon les normes vietnamiennes. L'AFD demeure à l'heure actuelle, la seule banque de développement à avoir développé un portefeuille de financements non-souverains aux entreprises ou banques à majorité publique, qui ne pèsent pas sur l'endettement de l'Etat. Le contexte actuel pourrait favoriser sa production non-souveraine, notamment dans le domaine de la transition énergétique. Sur la période 2020-2025, l'AFD envisage d'engager près de 200 MEUR de nouveaux financements par an (avec ou sans garantie de l'Etat), visant à accompagner le Vietnam dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

### Un contexte réglementaire de plus en plus rigide et contraignant pour réduire la dépendance à l'APD

**La diminution des volumes d'APD est également imputable aux limites imposées par le gouvernement vietnamien pour contrôler son ratio d'endettement,** dont le plafond est fixé à 65% du PIB. Les autorités vietnamiennes souhaitent échapper au « piège des prêts concessionnels », qui se referme sur les récipiendaires de l'aide lorsque les taux d'intérêt et les frais d'arrangement des prêts d'APD deviennent supérieurs aux taux d'intérêts sur les prêts à taux de marché. Afin d'éviter en conséquence un dérapage du déficit et de la dette publique, le gouvernement a instauré depuis 2016 un plafonnement des budgets de paiements annuels pour les remboursements de prêts d'APD. Cela a pour conséquence de freiner fortement les décaissements et donc de ralentir l'avancée des projets qu'ils financent. Le gouvernement a initié un processus de réflexion sur la nécessité d'une nouvelle vision stratégique de l'APD pour la période 2021-2025 dans un contexte de renchérissement des conditions financières des bailleurs. Dans ce contexte de transition, le Vietnam cherche à réduire sa dépendance à l'aide et à développer de nouveaux types de financement pour soutenir les projets de développement.

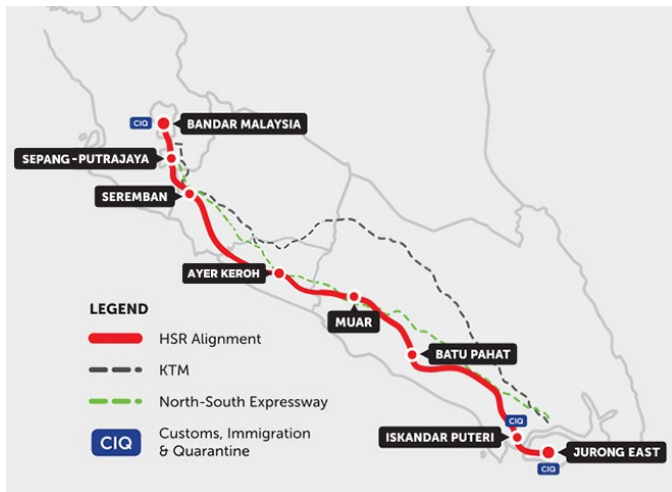
Le financement privé étant très faible (10%), le gouvernement a engagé une révision de la législation de 2015 sur les partenariats public-privé dont la nouvelle version devrait être mise en application à partir de janvier 2021.

## Abandon du projet de ligne à grande vitesse entre la Malaisie et Singapour

Après son premier report de 2 ans à la demande de la Malaisie (mai 2018 à 2020), puis un second report jusqu'au 31 décembre 2020 d'un commun accord, la Malaisie, en accord avec Singapour, a annoncé ne pas souhaiter donner suite au projet de ligne à grande vitesse entre Kuala Lumpur et Singapour.

Ce projet de 350 km, destiné à mettre les deux capitales à 90 minutes de voyage en train, remonte à 1995. Il avait formellement été décidé par un accord bilatéral signé entre Singapour et la Malaisie en juillet 2016. Cette liaison ferroviaire était destinée à remplacer la liaison aérienne internationale sans doute la plus développée au monde avec 5 millions de passagers par an, réduisant ainsi la durée du voyage.

Las ! Le gouvernement malaisien a annoncé ne pas vouloir poursuivre ce projet selon les conditions envisagées, alors même que les autorités singapouriennes avaient déjà accepté quelques aménagements au projet initial.



Source: [Project Overview - KL-SG HSR | MyHSR Corporation](#)

### Trois points semblent expliquer l'échec des négociations entre les deux pays.

D'abord, les Singapouriens ne souhaitent pas que la ligne passe par l'aéroport international de Kuala Lumpur (KLIA), quand bien même ce site était à proximité du tracé initialement envisagé, par crainte que cela fasse concurrence à l'aéroport de Changi. De fait, Air Asia, dont c'est le principal hub, était la première compagnie aérienne à bas-coût d'Asie avant la crise de la COVID-19. Certains observateurs malaisiens estiment toutefois que le passage par KLIA n'était pas utile.

Ensuite, le passage par KLIA impliquait d'emprunter les voies de l'Express Rail Link pour rallier l'aéroport à la gare centrale de Kuala Lumpur, réduisant mécaniquement la vitesse de circulation du train. Sachant que le trajet de l'ERL fait 57 km, que cette ligne est exploitée à 160 km/h et que la vitesse est de toute manière réduite dans les tunnels et à mesure que le tissu urbain se densifie, cela aurait représenté une durée supplémentaire d'environ 10 minutes (hors arrêt à l'aéroport). On peut noter que ce tracé offrait en outre

l'avantage, pour les Malaisiens, que le train arrive en centre-ville plutôt qu'au sud de Kuala Lumpur comme envisagé initialement.

Enfin, et surtout, les Malaisiens refusaient de recourir à **Assets Co, société d'exploitation de la liaison internationale** (la Malaisie pouvant gérer seule les trains limités à son seul territoire), chargée de l'entretien et de la maintenance de la voie et des équipements, mais également du lancement des appels d'offres et de la sélection de l'exploitant. Assets Co était explicitement prévue dans l'accord bilatéral et, en l'absence d'expérience des deux pays en matière d'exploitation ferroviaire à grande vitesse (internationale), garantissait la capacité à mener ce projet à bien puis à l'exploiter.

Postérieurement, certains observateurs malaisiens, pour justifier le renoncement de Kuala Lumpur, ont mentionné le coût démesuré du projet (argument peu convaincant si le projet est poursuivi). De même a-t-on pu entendre que la Malaisie protégeait ainsi sa souveraineté... alors qu'on parle d'un projet binational sur lequel elle s'était formellement engagée en 2016.

### Que va-t-il se passer maintenant ?

D'une part, la Malaisie devra dédommager Singapour des frais irrécouvrables déjà engagés, au-delà de la compensation de 11,2 M USD versés suite au premier report du projet. Singapour a bien précisé que le coût de l'achat des terrains ne serait pas inclus, mais les deux pays doivent encore se mettre d'accord sur le montant exact (cette somme devrait être inférieure à 260 M SGP).

D'autre part, la Malaisie a annoncé envisager de construire malgré tout cette LGV, limitée à son territoire. Une étude a déjà été confiée à MyHSR pour revoir le projet en fonction des nouvelles conditions choisies par Kuala Lumpur et non rendues publiques à ce stade. Quant à Singapour, son ministre des transports a confirmé que le développement du quartier de Jurong East, qui devait être le point d'arrivée de la LGV, se poursuivra car il était bien antérieur au projet de LGV. Il a aussi mentionné, sans que cela ait un rapport direct, que le projet du RTS, entre Bukit Changar (Johor) et Woodlands (Singapour), se poursuivrait avec le maintien de la date d'achèvement en 2026.

Outre la priorité actuellement accordée par la Malaisie à la lutte contre l'épidémie, avec un reconfinement imposé depuis le 13 janvier et un état d'urgence proclamé jusqu'au 1<sup>er</sup> août, le financement de ce projet, qui pourrait coûter plus de 14,8 Mds USD, devra être assuré. Ce ne sera pas simple dans le contexte budgétaire actuel. Singapour a tout de même indiqué rester ouverte à étudier tout projet... établi sur de nouvelles bases.

Contact : [emmanuel.ly-batallan@dgtresor.gouv.fr](mailto:emmanuel.ly-batallan@dgtresor.gouv.fr)  
[florent.merle@dgtresor.gouv.fr](mailto:florent.merle@dgtresor.gouv.fr)



## L'industrie de la confection en Birmanie: un moteur de développement encore fragile

Le secteur birman de la confection a fortement bénéficié de la levée des sanctions et du rétablissement du système de préférence généralisé (SPG) en 2013 par l'Union Européenne. La production représente aujourd'hui 37% des exportations totales du pays et emploie plus d'un million de personnes. L'essor de ce secteur a permis à la Birmanie de diversifier ses exportations jusqu'à présent concentrées sur les ressources naturelles (bois, gaz, minerais, pierres précieuses). Bien que spécialisée sur des productions à faible valeur ajoutée, l'industrie de la confection tend à se diversifier et à évoluer vers nouveau modèle intégrant les activités de design et de sourcing au plan local.

### Le secteur de la confection est le principal secteur manufacturier exportateur en expansion

L'industrie de la confection employait 1,2 M de personnes début 2020, d'après l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Au-delà des nombreux ateliers traditionnels familiaux et des petites usines, près de 690 usines de textile ont une activité exclusivement destinée à l'export, employant environ 700 000 personnes en février 2020. **La confection birmane est essentiellement organisée selon le procédé Cut-Make-Trim. Les activités peu techniques et à faible valeur ajoutée du système CMT sont à haute intensité de main d'œuvre, peu onéreuse en Birmanie.** Le pays est en effet particulièrement compétitif avec un salaire minimum net de 94 USD/ mois (similaire au Bangladesh), le plus faible de l'ASEAN même si par manque de formation et de compétences, la productivité reste cependant une des plus faibles de la zone.

**Porté par le rétablissement du SPG-TSA par l'Union Européenne en 2013, le secteur a retrouvé une forte croissance,** contribuant à la diversification des exportations du pays, encore très dépendantes des ressources naturelles. Ainsi, les exportations de textile ont été multipliées par 5 depuis 2015, pour atteindre 5,7 Mds USD en 2019, soit 30% des exportations totales de la Birmanie, tandis que les exportations de sacs et chaussures ont été multipliés par 11 et représentent 1 Md USD en 2019, l'ensemble totalisant 9% du PIB birman et 37% des exportations totales. Près de 54% des exportations du secteur sont à destination de l'Union européenne. Ces ventes représentent par ailleurs 70% du total des exportations de la Birmanie vers l'UE.

### La crise de la Covid-19 a freiné l'essor du secteur en 2020

Le secteur de la confection est très **dépendant des importations de matières premières**, qui représentent la moitié des exportations des produits confectionnés, soit 3 Mds USD en 2019. Le ralentissement ou l'arrêt de certaines usines chinoises pour limiter la propagation du virus dès février 2020, combiné à la réduction du passage des marchandises à la frontière terrestre sino-birmane et à la frontière indo-birmane, ont provoqué une pénurie de matières premières pour de nombreuses usines du secteur. D'autre part, la **dépendance du secteur aux acheteurs occidentaux**, qui ont annulé de nombreuses commandes face à la chute de la demande liées aux confinements et au ralentissement économique, a contraint de nombreuses usines à réduire leur production à partir d'avril.

Sur l'ensemble du secteur, l'OIT estime que **jusqu'à 58%**

**des emplois totaux pourraient être définitivement détruits** suite à la crise. En avril 2020, sur 690 usines, 50 étaient temporairement ou définitivement fermées, mettant 70 000 ouvriers au chômage. Près de 59% des propriétaires d'entreprises textiles estiment ne pas pouvoir redémarrer l'année prochaine, tandis que 54% des entreprises de confection ont indiqué ne plus réaliser de ventes en septembre-octobre.

**L'impact est d'autant plus fort pour le secteur que les mesures de soutien mises en place par les autorités birmanes restent assez faibles.** Les dépenses en faveur du secteur privé s'élèvent à moins de 1% du PIB en Birmanie, contre 2,2% au Cambodge et 6,7% en Thaïlande. Alors que les employés du secteur de la confection sont en général en contrat journalier et ne bénéficient pas d'une protection sociale, le soutien direct aux revenus de la population alloué par les autorités s'élève à moins de 0,5% du PIB, inférieur à la moyenne d'1,5% du PIB dans l'Asean, tandis que les dépenses sociales prévues dans le budget 2021 représentent 0,3% du PIB (0,1% en 2020), soit le plus bas niveau de l'Asean.

### Une suspension du SPG marquerait un coup d'arrêt au développement du principal secteur industriel birman exportateur avec des conséquences sociales

**Le secteur emploie 93% de femmes, majoritairement entre 20 et 30 ans, originaires de zones rurales pauvres, qui n'ont pas eu accès à une formation.** L'OIT estime que 20% des femmes employées par le secteur sont issues d'ethnies minoritaires, soulignant l'opportunité que peut représenter l'industrie pour accroître la tolérance entre les différents groupes ethniques, en particulier dans la Région de Rangoun. L'OIT estime par ailleurs que 85% des employés de la confection envoient au moins 50% de leur salaire à leur famille restées en zones rurales.

Bien qu'encore principalement sous régime CMT, **le secteur de la confection, qui compose l'essentiel du secteur manufacturier birman (27% du PIB), tend à se diversifier.** La Birmanie a vu se développer des activités de production d'approvisionnement intégrées à la chaîne textile. D'après la Chambre européenne en Birmanie, 10% des unités de production opèrent une transition vers le système Free-On-Board, intégrant en Birmanie les activités de design et de sourcing des matières premières. Le développement de ce secteur est un premier pas vers un développement manufacturier plus conséquent du pays, à travers la mise en place par les autorités de zones industrielles dédiées.

**Les professionnels du secteur constatent une amélioration des conditions de travail.** Ainsi en 2013, l'emploi des enfants dans l'ensemble des usines textiles représentait 10%, alors qu'il représente moins de 0,1% aujourd'hui, le travail forcé était également courant. Les accidents au Bangladesh ces dernières années ont eu un impact sur les normes de sécurité dans les usines birmanes qui se sont sensiblement améliorées. Les entreprises européennes restent aujourd'hui le principal moteur de l'évolution des politiques sociales dans le secteur, avec des standards élevés.

Contact : [michel.cywinski@dgtresor.gouv.fr](mailto:michel.cywinski@dgtresor.gouv.fr)

## Annexes statistiques

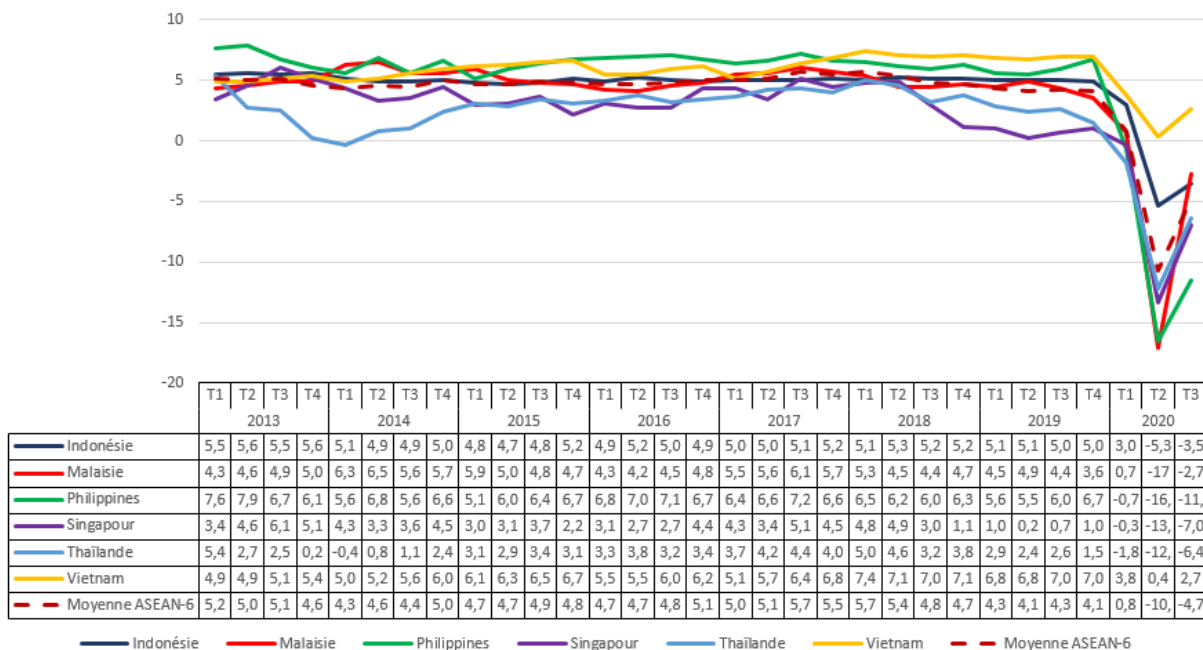
### ASEAN : Principaux indicateurs économiques (2020)

	Birmanie	Brunei	Cambodge	Indonésie	Laos	Malaisie	Philip-pines	Singapour	Thaïlande	Vietnam	ASEAN-5*
<b>Population (en millions d'habitant)</b>	54,4	0,5	16,7	273,5	7,3	32,3	110,0	5,8	69,8	97,3	582,9
<b>PIB (en Mds USD courants)</b>	76,1	13,5	27,1	1 119,2	18,2	364,7	376,8	372,1	543,6	261,9	2 666,2
<b>PIB / habitant (en USD courants)</b>	1 408	31 086	1 643	4 136	2 535	11 415	3 485	65 233	7 808	2 715	4 574
<b>Croissance (%)</b>	3,2	1,3	-4,0	-2,2	-2,5	-6,0	-8,3	-5,8	-6,6	1,6	-3,4

\*ASEAN-5 : Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Vietnam

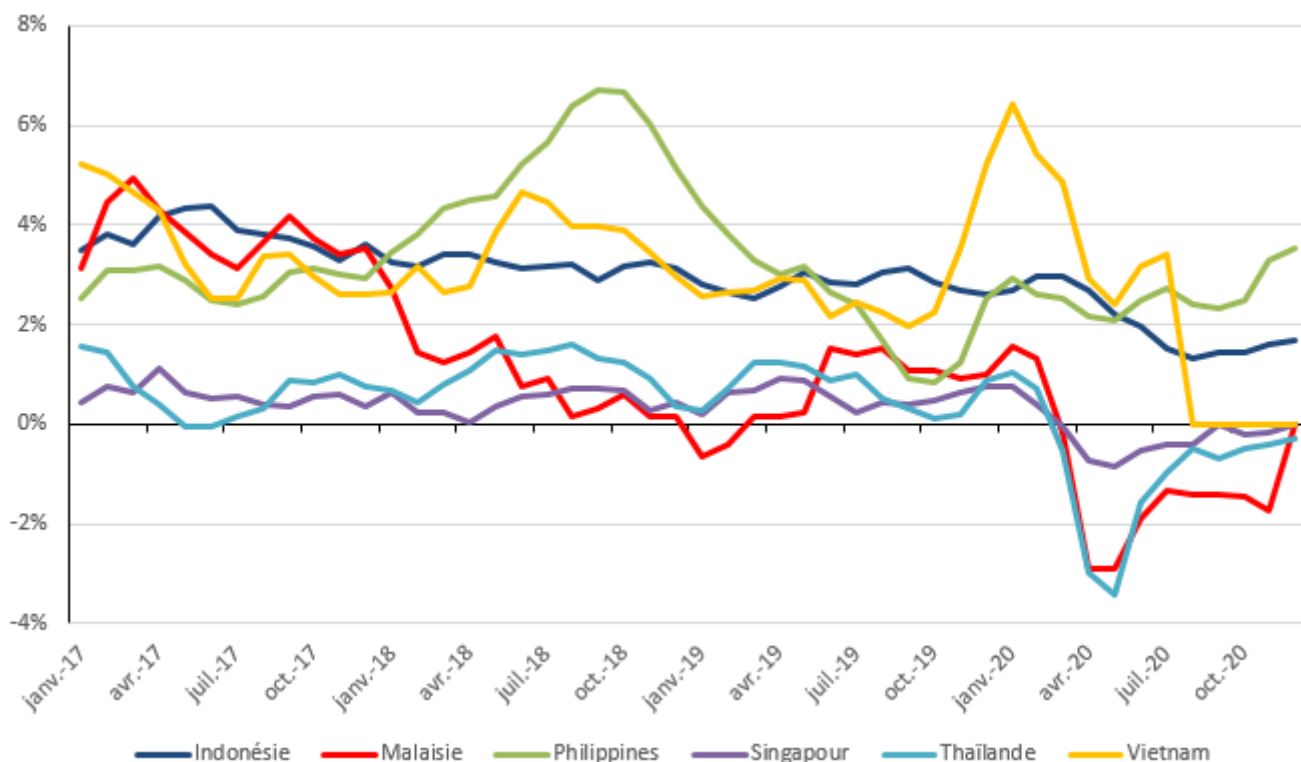
Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020 (croissance) et Banque Mondiale, 2019 (PIB, PIB/habitant)

### Croissance trimestrielle des pays de l'ASEAN (% , en glissement annuel)



Source : CEIC

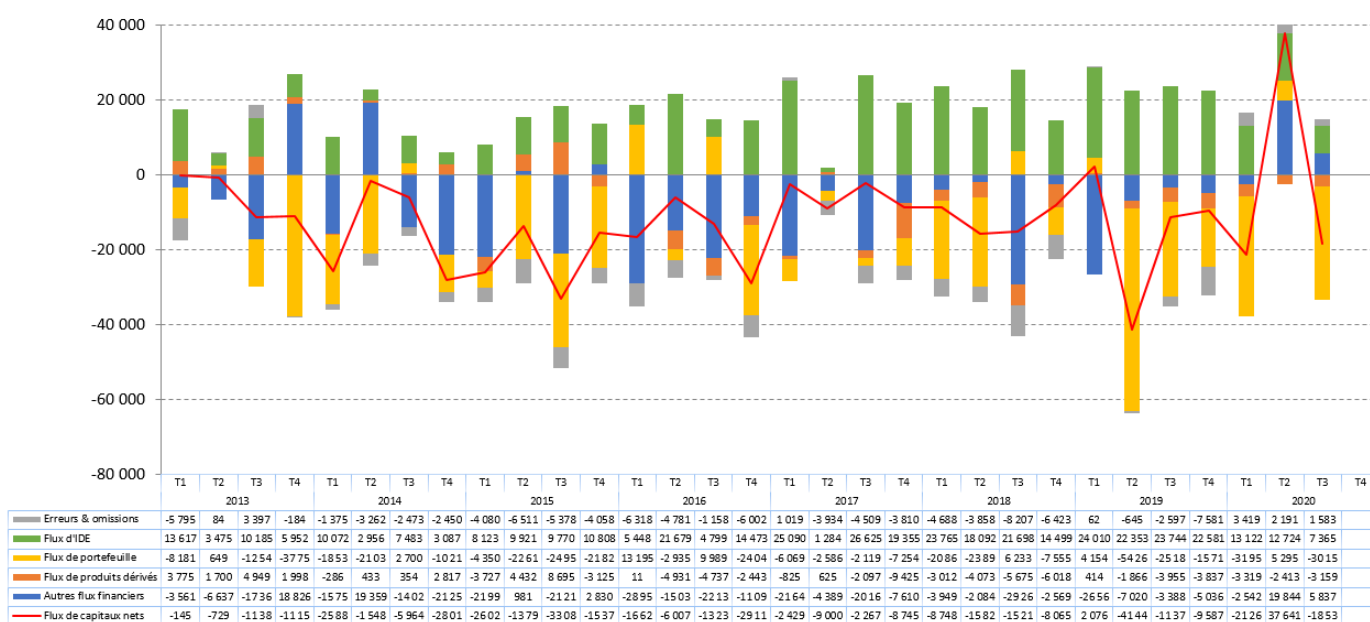
### Taux d'inflation (en glissement annuel)



Source : CEIC

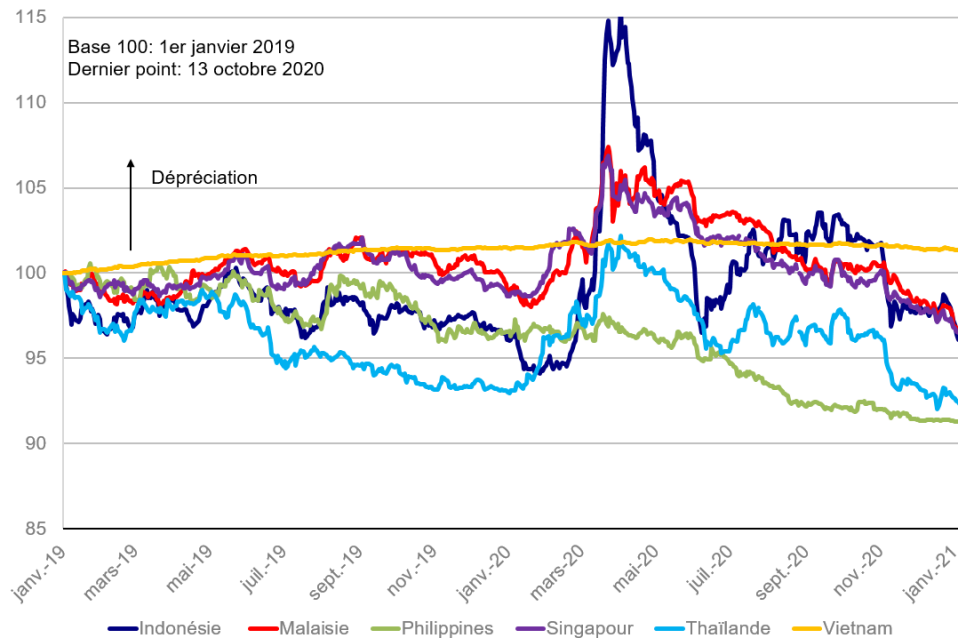
### Flux de capitaux (nets, en millions USD)

à destination de l'ASEAN-5 (Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines)



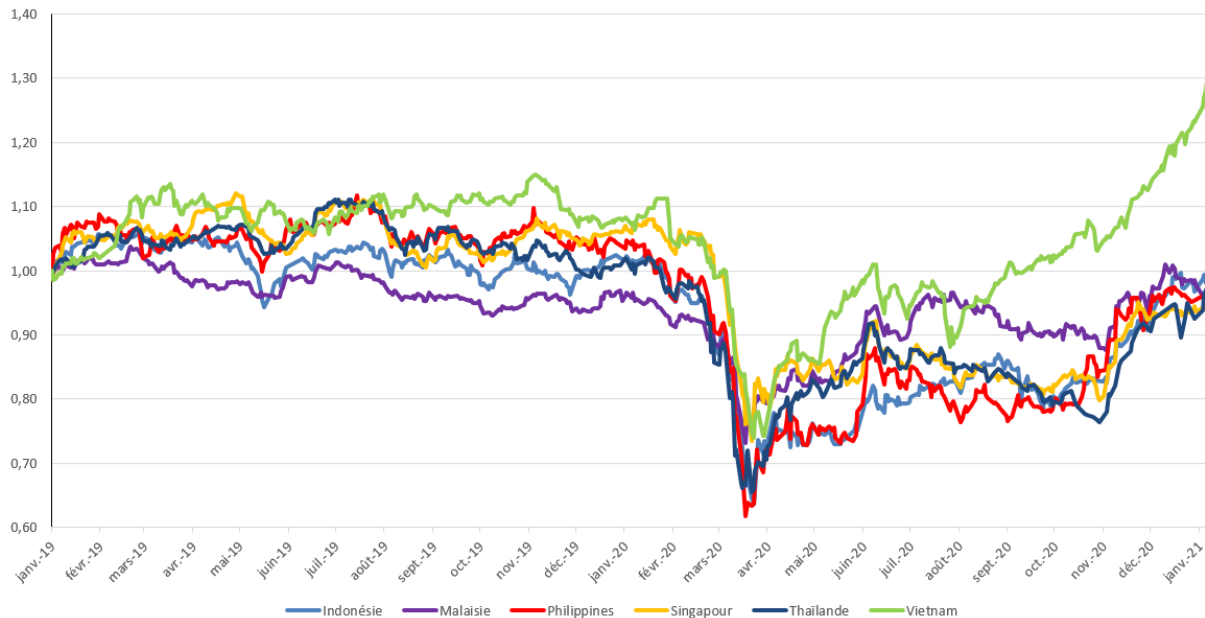
Source : Banques centrales

### Taux de change nominal contre le dollar (Base 100 = janvier 2018)



Source : CEIC

### Indices boursiers (Base 100 = janvier 2019)



Source : CEIC

© DG TRESOR, janvier 2021 tous droits réservés

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Singapour  
(adresser les demandes à [romain.saudrais@dgtresor.gouv.fr](mailto:romain.saudrais@dgtresor.gouv.fr)).

Auteur : Service économique régional de Singapour  
Adresse : 101-103 Cluny Park Road, SINGAPORE 259595

**Clause de non-responsabilité**

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : SER de Singapour  
Revu par : Romain Saudrais

Version du : 15/01/2021  
Version originelle : 25/04/2019 (maquette)